

# Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02029656

**HAL Id: hceres-02029656**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029656>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

Université de Reims Champagne Ardennes

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé et sport

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le diplôme de *Formation approfondie (DFA)* en *Sciences pharmaceutiques* sanctionne le deuxième cycle des études pharmaceutiques. Il accueille les étudiants titulaires du diplôme de *Formation générale en sciences pharmaceutiques*. Il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 European credits transfer system (ECTS) correspondant au niveau master. Il permet d'accéder, selon le parcours, au troisième cycle court ou long des études pharmaceutiques.

Le DFA organisé par la faculté de pharmacie de Reims comporte trois parcours :

- 1) Officine.
- 2) Pharmacie hospitalière et biologie médicale.
- 3) Industrie et recherche.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La structuration des deux années et les objectifs pédagogiques de chaque parcours sont bien décrits. Le dispositif d'information des étudiants sur les modalités pédagogiques est bien en place. Les modalités de changements de parcours ne sont pas décrites, mis à part la réorientation vers l'officine des étudiants non admis au concours de l'internat, qui ne précise toutefois pas comment les étudiants font l'acquisition des unités d'enseignement d'officine du premier semestre.

La répartition des enseignements entre cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques est bien équilibrée à l'exception du parcours officine pour lequel le taux de cours magistraux est élevé, et de la préparation à la prise de fonctions hospitalière réalisée uniquement sous forme de cours magistraux. On ne retrouve pas, dans le dossier, de description d'enseignements organisés sous forme de mise en situation professionnelle ni de dispositifs d'innovation pédagogique. Certaines unités d'enseignements de spécialité proposées sont peu en phase avec le parcours concerné. Il serait intéressant de disposer d'éléments justifiant ces propositions d'unités d'enseignement. La mise en place d'un parcours recherche avec la possibilité de réalisation d'un stage d'initiation à la recherche et la validation d'un M1 recherche est un point positif.

La politique des stages est bien définie avec notamment une définition très claire des objectifs et des modalités de suivi du stage d'application. La durée du stage d'application est d'une semaine. Il pourrait être porté à deux semaines. Le stage de découverte de l'industrie pharmaceutique est une initiative intéressante. L'organisation des stages hospitaliers est bien décrite. Elle est adaptée à chaque parcours.

### Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La faculté de pharmacie semble très bien intégrée dans son environnement local scientifique et socio-économico-culturel et plusieurs intervenants extérieurs de différents domaines professionnels participent aux enseignements. Le parcours recherche bénéficie de la présence de dix équipes de recherche labellisée sur le pôle biologie - santé en relation avec l'école doctorale sciences technologies santé. Le parcours industrie s'appuie sur la présence de plusieurs établissements pharmaceutiques de la région. Il faut souligner les partenariats avec des écoles d'ingénieurs permettant aux étudiants d'obtenir un double diplôme. Le dossier ne précise pas combien d'étudiants ont bénéficié de ce dispositif. Les stages hospitaliers et le parcours internat s'appuient sur le CHU de Reims. Le parcours officine bénéficie de la participation active de l'association régionale des pharmaciens qui sont maîtres de stage. Le pilotage des conditions d'encadrement des stages en officine est assuré par le conseil de l'association qui associe maîtres de stage et enseignants de la faculté. Les échanges internationaux sont de qualité avec des partenariats dans quatre pays européens et le Canada. Toutefois, avec trois étudiants sortants par an en séjour d'études et deux à trois en stage hospitalier, ils mériteraient d'être encouragés quantitativement.

### Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les taux de réussite en première et deuxième années sont très bons. Sur les quatre dernières années, la poursuite d'études à l'issue du DFA se faisait à 67 % en sixième année officine, à 26 % en sixième année industrie et à 7 % en troisième cycle long pour les étudiants reçus à l'internat. Concernant le parcours industrie, le document précise que le cycle court est le plus souvent validé par l'acquisition d'un master 2. Un annuaire des anciens est mis à disposition des étudiants pour les aider dans leur choix d'orientation. Le taux de réussite au concours de l'internat est relativement stable, supérieur à 45 % des inscrits en filière internat. La poursuite des études par une thèse de doctorat s'appuie sur un parcours recherche bien défini. On ne dispose toutefois pas de données chiffrées sur le nombre d'étudiants en pharmacie suivant cette orientation.

### Pilotage de la formation

Les responsabilités pédagogiques sont clairement définies et les moyens administratifs affectés à la formation (un gestionnaire de scolarité) sont adaptés au besoin. Le taux d'encadrement des étudiants est adapté aux besoins de la formation mais le nombre d'enseignants hospitalo-universitaire est particulièrement faible (un titulaire et trois non-titulaires). Le fonctionnement des jurys est bien défini. Le document ne mentionne toutefois pas l'implication du conseil de perfectionnement dans le pilotage de la formation. A l'exception du conseil de l'association des maîtres de stage pour le parcours officine, on ne retrouve pas l'implication de professionnels aux cotés des enseignants dans le pilotage de la formation. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est pas en place. Les dernières évaluations réalisées datent de la période 2007-2011. Le document ne rapporte pas d'éléments issus d'une auto-évaluation de la formation. Le document ne mentionne pas comment est organisé le pilotage des stages hospitaliers et notamment l'existence d'un éventuel collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier.

### Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les données fournies dans le document permettent d'apprécier clairement l'évolution des effectifs. Les effectifs présentent des légères variations au cours des cinq dernières années, dues au redoublement en DFG, entre 73 et 101 inscrits en première année sur les cinq dernières années et entre 79 et 108 inscrits en deuxième année sur les cinq dernières années. Le taux de redoublement en première et deuxième année est faible (respectivement 8 % et 4 % sur les dernières années). En deuxième année, le parcours *Officine* concerne 60 % des étudiants, le parcours *Industrie-recherche* 25 % des étudiants et le parcours *Pharmacie hospitalière et biologie médicale* 15 % des étudiants. A l'exception de la réussite au concours de l'internat, on ne dispose pas de données sur le taux de réussite dans chaque parcours.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La structuration des deux années est bien décrite et les objectifs pédagogiques de chaque parcours sont bien définis.
- La politique des stages est bien définie.
- Il existe des partenariats avec des écoles d'ingénieurs permettant aux étudiants du parcours industrie d'obtenir un double diplôme.

### Points faibles :

- L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est pas en place.
- Il n'existe pas d'enseignements organisés sous forme de mise en situation professionnelle ni de dispositifs d'innovation pédagogique.
- A l'exception du conseil de l'association des maîtres de stage pour le parcours officine, l'implication de professionnels aux côtés des enseignants dans le pilotage de la formation est réduite.

### Avis global et recommandations :

L'organisation de la formation est bien structurée et permet d'atteindre les objectifs des différents parcours des *Sciences pharmaceutiques*. La formation pourrait bénéficier du développement de dispositifs d'innovation pédagogique et de mise en situation professionnelle. Si les responsabilités pédagogiques sont bien définies, le pilotage de la formation profiterait de la collecte et de l'analyse des données de l'évaluation des enseignements par les étudiants et de leur devenir ainsi que de l'apport des professionnels dans instances de pilotage.

# Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims  
Champagne-Ardenne***

**À**

Monsieur Michel COSNARD  
Président du Hcéres

**Objet** : Retour sur le rapport d'évaluation de la *Formation approfondie en sciences pharmaceutiques*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ



## Commentaires du responsable de la formation :

*Les modalités de changements de parcours ne sont pas suffisamment décrites*

- Entre le DFA-SP1 et le DFA-SP2 :

Tous les changements de parcours sont autorisés

- Entre le DFA-SP2 et la 6ème année cycle court :

Les étudiants qui ont validé un S9 (1er Semestre DFA-SP2) « Préparation à l'internat » et un S10 (2ème semestre DFA-SP2) « Officine » sont autorisés à s'inscrire en 6ème année cycle court Officine, sans devoir rattraper des UE de la filière Officine qu'ils n'auraient pas validé.

Les autres changements de parcours entre DFA-SP2 et 6ème année cycle court ne sont pas autorisés. En particulier le cycle court « Industrie-recherche » n'est ouvert qu'aux seuls étudiants ayant validé un DFA-SP1 « Industrie-recherche » du fait que 80% se réalisent sous la forme d'un stage professionnel ou par la préparation d'un M2.

*Le nombre d'enseignants hospitalo-universitaire est particulièrement faible*

Depuis plusieurs années, notre UFR mène une politique active pour favoriser le recrutement d'enseignants hospitaliers en Pharmacie ou Biologie. Cette politique est extrêmement difficile à mettre en œuvre en raison d'une part du nombre limité actuel de poste bi-appartenant en Pharmacie au CHU de Reims et d'autre part d'un vivier faible de jeunes diplômés co-titulaires d'un DES en Pharmacie ou en Biologie et d'un Doctorat d'Université.

Au cours des 3 dernières années, notre UFR a créé 3 postes d'Assistant Hospitalo Universitaires. Les enseignants recrutés devraient atteindre à terme les prérequis nécessaires pour être titularisés sur un support Hospitalo-Universitaires.

*Il n'existe pas d'enseignement organisé sous forme de mise en situation professionnelle, ni de dispositifs d'innovation pédagogique. ... L'implication de professionnels au côté des enseignants dans le pilotage est réduite*

Les mises en situation professionnelles sont effectivement à développer, en particulier pour la filière Officine. Nous avons la volonté d'amplifier ce qui se fait actuellement et de mettre en place des groupes de 15 étudiants en filière officine, qui pourront s'exercer à l'acte de dispensation, sous la responsabilité d'un professionnel. Ces actes de dispensation pourront faire l'objet de séquences vidéo commentées et pourront avoir lieu dans le cadre de la pharmacie virtuelle installée au Pôle Santé.

Les Pharmaciens professionnels pourront prendre une part encore plus active à la formation de nos étudiants en prenant en charge la responsabilité de ces enseignements.

*Les échanges internationaux mériteraient d'être encouragés quantitativement*

Au cours des dernières années, nous avons vu le nombre d'étudiants voulant faire des stages à l'étranger augmenter. Nos étudiants sont de plus en plus demandeurs d'une mobilité internationale. Un certain nombre d'entre eux sont partis en stage de M1 (6 semaines) à l'étranger (Europe ou autre). Nous proposons d'encourager et de soutenir plus fortement les projets de mobilité (3 mois), au 2ème semestre de DFA-SP2, essentiellement pour les parcours Industrie. Cette année, 3 étudiants effectueront leur stage à l'étranger.

*L'évaluation des enseignements n'est pas en place*

L'Université a le projet de mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants à partir de septembre 2017. Un groupe de travail issu de l'UFR pourra proposer une contribution.